

Françoise Barret, Dire d'Etoile et HF, introduit le webinaire en présentant le travail de Reine Prat.

« En termes de parité femmes-hommes, le domaine culturel se caractérise par une situation particulièrement inégalitaire. C'est en 2006 et 2009 que les rapports du Ministère de la Culture et de la Communication, commandés à Reine Prat, provoquent une prise de conscience. »¹

Les rapports font l'effet d'une bombe, une pleine page dans Le Monde paraît en plein festival d'Avignon. Ces rapports permettent l'émergence d'une parole qui jusqu'alors était impossible : l'Art n'avait pas de sexe.

Suite à ces rapports est née en Auvergne Rhone Alpes, l'association HF à laquelle participe Françoise depuis le début. L'association a essaimé, et maintenant le collectif compte une vingtaine de régions, avec des stratégies communes, et une grande indépendance dans l'action. Il y a très peu d'aide des institutions, c'est un travail bénévole en grande partie.

Françoise présente des chiffres issus du rapport de 2006 :

« Les hommes occupent de 80 % à 100 % des postes de responsabilité ; le coût moyen de production d'un spectacle peut varier du simple au double, selon qu'il est mis en scène par une femme ou par un homme². »

Le rapport est disponible [ici](#)

Françoise explique qu'une dizaine d'années après les rapports il n'y avait eu qu'un très faible rattrapage entre hommes et femmes (environ 4%). A ce rythme il fallait une cinquantaine d'années pour arriver à l'égalité.

En 2021, les femmes représentent 38% des aides accordées par le ministère de la Culture (28% du montant total). La différence de salaire est de 16% dans la profession, et les femmes sont environ 9% aux postes de direction les plus élevés du spectacle vivant. Au niveau de la programmation, 29% des textes écrits et 39% des mises en scène sont le fait des femmes.

La musique est vraiment un très mauvais élève.

¹ <https://www.hfauvergnerhonealpes.org/copie-de-le-mouvement-hf>

² <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-2-page-187.htm>

« Les femmes représentent 50% de la société, mais sont cantonnées à une place ne dépassant pas le tiers dans le domaine du spectacle. Quelques chiffres :

- ⇒ Gouvernance : 35% des positions dirigeantes sont occupées par des femmes, un chiffre stable depuis 2016. Les directions mixtes sont en augmentation, sans pour autant laisser la part belle aux femmes.
- ⇒ Fonctions : pour ce qui est de la direction administrative, la relation avec les publics et la communication, les femmes sont en majorité. Les fonctions techniques restent l'apanage des hommes. En ce qui concerne les postes d'encadrement, la parité est enfin atteinte.
- ⇒ Programmation : pour les arts vivants, la programmation évolue dans le bon sens mais partait d'encore plus loin que les fonctions dirigeantes. Il a été prévu qu'un tiers des directions artistiques, des artistes en résidences et des auteurs des pièces jouées soient des femmes. »³

Pour voir les chiffres 2022, [cliquez ici](#)

HF tente d'intervenir auprès des professionnels, les programmeurs ne sont pas très réceptifs. HF essaie d'interpeler les pouvoirs publics. Reine Prat, à la retraite, parle plus librement de la très forte résistance au sein des institutions.

Françoise passe la parole à Anne Grumet :

« L'apport principal du rapport de Reine Prat a été de montrer la dimension systémique à l'œuvre dans le monde de la culture, un système qui perpétue le patriarcat.

Participant 1 [00:00:00] (...) Oui, ce qui manquait au rapport Reine Prat et la raison pour laquelle nous avons poursuivi le travail, c'est que Reine Prat, par nature, parce qu'elle était inspectrice pour le théâtre, ne s'intéressait essentiellement qu'au spectacle vivant et en particulier au théâtre. Il y avait toute la question des autres secteurs. Est-ce que le théâtre était particulièrement à stigmatiser? Ou est-ce que les autres secteurs, les musiques actuelles, le cinéma, la littérature, le conte, la bande dessinée, etc. l'architecture et tous les secteurs qui dépendent du ministère... Qu'est-ce qu'il en était de tous ces secteurs? (...)

³ <https://blog.artsenscene.com/node/64>

(...)

Oui, il y avait d'autres pans artistiques qui n'étaient pas examinés. Il fallait aller regarder du côté des autres disciplines artistiques. Ça, c'était un point manquant au rapport Reine Prat.

Il y a un deuxième point manquant au rapport Reine Prat, on va en parler, c'est la question des violences sexuelles et sexistes dont elle ne parle pas. Parce que, à l'époque, en 2006, en 2009, c'était un sujet dont on ne parlait pas, dont on n'avait aucune approche.

Il fallait bien évidemment actualiser sur la question des violences sexuelles et sexistes.

Et puis enfin, mais Françoise l'a évoqué : en tant que juge et partie, parce que Reine Prat était fonctionnaire de l'Etat, il y a toute une série de choses qu'elle ne pouvait pas dire. Et notamment, parmi ce qui était difficile à dire, c'était les préconisations et surtout la priorisation des préconisations, c'est à dire comment on s'y prend pour faire changer les choses.

En tout cas, ce rapport n'en a pas pour autant moins de mérite. Au contraire, c'est un rapport fondateur.

HF a souhaité militer pour rentrer au [Haut Conseil à l'égalité](#).

Le HCE est une structure qui dépend du Premier ministre et qui a été créée par Hollande pour mettre en place des politiques d'Égalité.

Il n'est pas du tout un organisme dédié à la culture. C'est un organisme qui est chargé d'expertiser toutes les politiques publiques au prisme de l'égalité.

C'est un organisme qui s'occupe autant des politiques de coopération internationale que de la santé publique ou de l'accueil des femmes réfugiées, par exemple.

Il n'y a pas du tout de spécificité culturelle au HCE. Et ça a été un des apports importants que de se concentrer justement sur la sphère culturelle.

On a fait ce travail en 2017-2018. On a produit notre rapport en 2018. On voulait avoir de la question de l'égalité une vision globale, c'est à dire à la fois la question de la représentation des femmes dans les arts et la culture, mais la question du mariage, mais aussi la question des violences sexuelles et sexistes.

Et on voulait surtout appuyer sur un des outils qui nous paraît indispensable pour sortir de cette nasse, qui est **l'éga-conditionnalité**.
(...)

On est parti de l'idée que le secteur artistique et culturel en France est largement financé par l'État. Chaque année, 20 milliards d'euros d'argent public vont sur la culture de la part de l'Etat ou des collectivités territoriales ou notamment des villes qui financent énormément la culture.

On ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'argent pour la culture en France. Il y a de l'argent, on est parti de cette idée là. Il y a de l'argent. Cet argent, il est prélevé. Il vient de l'impôt auquel nous tous contribuons. Et on a pris les choses en disant « Puisqu'on est financeur de la culture, comment est ce que cet argent public peut être réorienté pour être un véritable levier d'égalité? »

Parce qu'aujourd'hui, l'argent public dans la culture, c'est un levier d'inégalité. Françoise a donné des chiffres. Ces chiffres n'ont pas bougé depuis les rapports Reine Prat. On les a vérifiés, ils n'ont pas bougé. C'est un fonctionnement par vagues que décrit assez bien Reine Prat dans son nouveau bouquin. C'est à dire qu'à des moments, ça progresse. Et puis on revient en arrière. Par exemple, dans le domaine de la direction des centres chorégraphiques nationaux, les CCN, il y a eu une époque où il y a eu plus de 30 % de femmes en direction et puis paf, ça retombe.

Comment l'argent public peut devenir un levier pour l'égalité ?

On a pris les choses d'une façon assez pragmatique, en disant voilà, c'est une injustice qui est démocratique, c'est une injustice économique et c'est une injustice en termes de politique culturelle, on ne peut pas accepter que l'argent public finance de l'inégalité.

Pourquoi ça ne bouge pas? Françoise décrivait la situation et pourquoi depuis 2006-2009 ça ne bouge pas ?

Pourquoi est-on dans un environnement aussi immobiliste ?

Alors on est parti là de plusieurs analyses, en appelant notamment à la vigilance contre ce qu'on appelle **l'illusion de l'égalité**.

C'est à dire qu'aujourd'hui, on a l'impression que les choses avancent parce que tout le monde parle d'égalité.

Nous dans nos secteurs professionnels, sur les radios publiques, dans les émissions de télé, on ne parle que d'égalité. L'égalité est devenue la grande cause nationale du gouvernement Macron.

Donc on a une illusion parce qu'on en parle, que les choses avancent. Mais la réalité des chiffres et des faits montre que c'est faux et qu'il est absolument essentiel de compter et de continuer à compter pour objectiver des situations.

Parce que le seul moyen d'objectiver des situations, c'est de compter.

Je vais vous donner un exemple. La ville de Lyon a mis en place lors de la première année Covid (2020), un fonds d'urgence pour la culture pour venir en soutien aux équipes artistiques.

HF s'est intéressé, à ce fonds d'urgence parce que c'est de l'argent en plus qui venait.

Souvent, les responsables des collectivités territoriales disent « On ne peut pas bouger les budgets parce que les budgets, d'année en année se reproduisent. On ne peut pas enlever à un pour donner à un autre, c'est très compliqué ».

Donc on s'est particulièrement intéressé à cette enveloppe parce qu'elle était 100 % nouvelle. Son affectation dans une municipalité qui prônait l'égalité homme-femme comme un objectif politique nous a intéressés.

On a regardé comment ont été distribués ces 4 millions d'aides. Une première séquence d'aides est attribuée à des personnes morales : 1 million six cents milles euros ont été distribués en aides pour soutenir les difficultés des équipes pendant la crise.

C'est 1,3 million pour les hommes, pour des structures dirigées par des hommes et 300 000 € pour des structures dirigées par des femmes.

Ça, c'est la situation en 2021 dans une collectivité territoriale qui se dit engagée pour l'égalité.

Voilà on en parle, mais on ne fait pas, parce qu'il y a une espèce de pression de l'histoire, ou des lunettes qui tout d'un coup s'obscurcissent...

L'adjointe à la Culture, je crois qu'elle s'est laissé piéger elle-même parce qu'elle ne s'est pas rendu compte, en attribuant ces aides, qu'elle était en train de créer de l'inégalité. Elle n'avait pas posé cette question de l'égalité comme ça, comme un objectif politique.

Participant 3 (Carole) [00:10:00] Anne, je peux vous poser une question ? Vous dites qu'il y a eu énormément pour les hommes et un tout petit peu pour les femmes.

Mais est ce que aussi le nombre était équivalent ?

Parce que, comme vous dites qu'il y a beaucoup moins de grosses structures qui sont tenues par des femmes, du coup, est ce que ce n'est pas pour ça aussi qu'on s'aperçoit que l'argent est revenu en grande partie pour des hommes, parce que ces structures-là sont tenues par des hommes ?

Participant 1 [00:10:31] Je comprends ce que tu dis.

On pourrait dire la même chose d'une autre ville ou d'autres fonds de soutien. Je ne veux pas stigmatiser la ville de Lyon en particulier. Mais en tout cas c'est un territoire d'application de notre réflexion.

En fait, ce fonds d'aide est allé aider des structures très peu repérées. On s'est rendu compte qu'il est allé aider des structures qui n'avaient parfois pas de site internet de présentation. Parce qu'il y avait une très grande liberté d'intervention sur ce fonds, justement, ça aurait pu permettre d'aller dénicher -mais ça, c'est un vrai travail volontaire - d'aller dénicher, d'aller solliciter des projets dirigés par des femmes.

(...) Une deuxième question aussi sur l'illusion de l'égalité : c'est qu'on est dans un secteur qui, sur le plan de la démographie professionnelle, est mixte.

Dans le secteur culturel, il y a autant d'hommes que de femmes qui travaillent. C'est 50 / 50. Le secteur culturel est effectivement féminisé, mais le pb, c'est que ces 50/50 ne sont pas répartis sur les postes de direction.

Moi par exemple, je discutais récemment avec un patron des musiques actuelles. (Je suis lyonnaise. Je prends beaucoup d'exemples à Lyon, chez moi, comme territoire de jeux.)

Je discutais avec un patron qui s'occupe des musiques actuelles et qui truste toute une série de structures dans le domaine des musiques actuelles.

Il me disait « Regarde la légalité, on l'a fait. Dans les musiques actuelles, il n'y a que des femmes autour de moi »

Je lui réponds « Eh oui, en effet, tu n'as que des femmes autour de toi, c'est à dire que tu es le patron. La direction, c'est toi. Et en N-1, N-2. Eh ben oui, c'est des femmes. Mais combien de femmes tu peux afficher en position de direction ? Ouais, tu as des femmes secrétaire général, tu as

des femmes, directrice de la communication, tu as des femmes, directrice des ressources humaines, tu as des femmes en programmation, mais en situation de direction, tu n'as pas de femmes. »

C'est ça l'illusion de l'égalité.

Il y a effectivement beaucoup de femmes parce que les femmes sont formées.

Dans les écoles de formation supérieure, il y a plus de femmes que d'hommes en France. Il y a 56 % de femmes dans les écoles de théâtre, 80 % dans les écoles de patrimoine : dans les écoles qui forment aux métiers de la bibliothèque et des musées, il y a 80% de femmes. Et pourtant, les grands musées en France, ils sont dirigés par des hommes. C'est une illusion que l'on a de l'égalité. C'est dire qu'il y a beaucoup de femmes, elles ne sont pas en poste de direction.

Et puis il y a un troisième paradoxe aussi parmi les freins, c'est que c'est ce que j'appelle l'arbre qui cache la forêt.

Je prends l'exemple des musiques actuelles. On entend Camille, Angèle, etc. Il y a une efflorescence sur les ondes de jeunes femmes musiciennes. Mais quand on regarde les chiffres de la Sacem, c'est à dire la société qui collecte les droits d'auteur et qui les répartit, il y a un effet d'optique très intéressant. Il n'y a que 17 % des fonds de la Sacem qui sont redistribués à des femmes.

C'est à dire qu'il y a une espèce de kaléidoscope complètement déformé où on a l'impression parce qu'il y a quelques figures très médiatisées, qu'on est dans un processus d'égalité, mais dans la répartition des moyens, **la Sacem, c'est 17% pour les femmes, aujourd'hui, c'est en 2021.**

Voyez, tout ce miroir déformant qui nous donne l'impression qu'il y a une égalité. Mais dans la réalité cette égalité est complètement fictive.

D'où la question de l'action des pouvoirs publics. C'est par là qu'on a pris le 2^{ème} point d'accroche du rapport du HCE :

Sans une volonté politique, avec de la contrainte, on n'avancera pas.

Parce qu'aujourd'hui, toutes les collectivités territoriales affichent des politiques égalité, toutes les collectivités territoriales.

Je disais tout à l'heure que le secteur culturel est très largement financé par des fonds publics. Ça, c'est une première caractéristique.

Et puis, il y a une deuxième caractéristique du secteur culturel, mais vous le savez tous, dans l'exercice de vos métiers, c'est qu'il y a bien un millefeuille territorial qui finance la culture.

Il y a l'État, il y a les régions, il y a les départements, il y a les villes, il y a les intercommunalités. Il y a un ensemble de partenaires qui financent la culture. Et ça, ça rend très difficiles les choses.

Le ministère de la Culture développe réellement une politique égalité. Mais les régions ? les autres partenaires ?

On a l'exemple en Rhône-Alpes d'une région qui, selon la couleur politique, a soutenu, a développé des politiques d'égalité et s'est parfois retirée de la politique d'égalité.

On a le cas en Auvergne-Rhône-Alpes et on a des villes aussi qui financent la culture et qui développent des politiques d'égalité.

Mais c'est un peu chacun chez soi, dans des espèces de silos, de filières comme ça.

On a l'État, les collectivités territoriales, et ce n'est jamais ensemble.

Ce qui fait que les directeurs culturels ont beau jeu dans ce système très atomisé de dire qu'ils ont tous des politiques égalité, mais personne ne demande vraiment grand-chose. Ils ne sont pas d'accord sur des objectifs communs.

Et ça, c'est aussi un vrai problème parce que l'État attend que les collectivités territoriales embrayent sur ses politiques. Les collectivités territoriales attendent de l'État un signe fort politique données par la ministre, la ministre aujourd'hui Bachelot.

C'est aussi un vrai problème sur les politiques d'égalité. C'est que depuis quelques années, on a eu une succession de ministres de la Culture. Depuis quatre ans, on a eu cinq ou six ministres, et ça, ce n'est pas favorable à la pérennisation d'une politique.

Françoise précise :

C'est vrai qu'il y a un fonctionnaire systématiquement nommé sur les questions d'égalité maintenant, ce qui n'était pas le cas du temps de Reine Prat, on a eu des contacts systématiques avec cette personne. On n'a jamais été reçu par un ministre ou une ministre de la Culture.

Aujourd'hui, on l'est par des conseillers. Et puis par le responsable à l'égalité, mais pas par la Culture.

Carole demande ce qui s'est passé en Auvergne Rhône-Alpes.

Participant 1 (Anne) [00:19:03]

Quand je dis que la question de l'égalité hommes femmes a été prise en charge puis effacée. Je parle de la présidence de Laurent Wauquiez. C'est à dire que HF a été soutenue à son origine par la gouvernance socialiste de la région Auvergne Rhône-Alpes. Jean-Jacques Queyranne nous a énormément soutenu au moment de la création de HF, puisque c'était le premier soutien, même avant l'État. Et puis il a maintenu son soutien par différentes formes.

Et puis, quand Wauquiez est arrivé, on a été confronté à une nouvelle vice-présidente à la culture qui nous a dit

« Mais vous savez, l'égalité dans la culture, il n'y a aucun problème puisque vous voyez, moi je suis vice-présidente. Alors si moi, je peux être vice-présidente de la culture, c'est que tout le monde peut l'être. Toutes les femmes peuvent parvenir à des postes de responsabilité dans la Culture. »

Voilà le genre d'argument totalement abscons.

Et, comme pour elle, il n'y avait pas de problème, elle a diminué notre subvention de moitié.

C'est à ce moment-là qu'on a arrêté le financement de notre poste de permanent parce qu'on ne pouvait pas le financer. Et on est en train vaguement de pouvoir récupérer des subventions complémentaires de la Région. Mais c'est quand même très erratique et incertain, ce qui ne permet pas de pérenniser nos actions de façon stable.

Ça veut dire les aléas du politique, effectivement.

Je rebondis sur ce que dit Françoise :

Effectivement, il y a une fonctionnaire à l'égalité qui est extrêmement active, ça n'a pas toujours été le cas. Mais on a la chance aujourd'hui avec [Agnès Saal](#) d'avoir une haute fonctionnaire à l'égalité qui est très active. Et l'État édite ce document que vous trouvez sur le site du ministère de la Culture : c'est la [feuille de route égalitaire du ministère de la Culture](#) pour 2018-2022. Ça veut dire que le ministère de la Culture s'est doté d'une grille de travail. La respecte t il, c'est une autre question.

On a ce document de la part du ministère de la Culture, qui est un document très intéressant, parce que à la fois ça concerne les politiques du ministère en interne, au sein de ses services, au sein des Drac, au sein des établissements qu'il dirige, et puis en externe, avec des axes stratégiques.

Parmi les axes stratégiques importants, et là, ça peut vraiment vous intéresser en tant que conteur et conteuse, il y a tout un axe autour de la lutte contre les stéréotypes de sexe auprès des jeunes.

Je pense que c'est quelque chose qui vous intéresse, c'est à dire un renfort.

Comment la littérature jeunesse, comment les œuvres qu'on montre, qu'on comprend, qu'on donne à voir aux jeunes sont empreintes d'une culture sexiste, où les femmes sont renvoyées à des stéréotypes qui ne devraient plus être.

Voilà, il y a un travail important du ministère de la Culture et qui développe des actions d'éducation artistique. Ça, je pense que vous connaissez ça. Des actions d'éducation artistique dans les régions pour soutenir des projets sur cette lutte contre les stéréotypes de sexe.

Et puis, il y a un gros travail de l'État sur les structures de formation et notamment sur une problématique qui est fondamentale qui est la répartition filles / garçons dans les conservatoires de musique et dans les écoles de théâtre.

On a tous l'expérience, peut être par nos enfants ou par des enfants d'amis etc. qui fréquentent les conservatoires de musique de cette répartition très genrée où les petites filles, on les oriente vers le piano, vers les instruments à cordes et puis les petits garçons, on les oriente vers les instruments du souffle.

Ça, c'est vraiment la question du rapport au corps.

Les chercheuses montrent bien que les instruments de musique qui sont proches du corps sont interdits aux filles.

Par exemple, le violoncelle, pendant très longtemps, n'a pas pu être enseigné à des jeunes filles parce que c'est un instrument qui dans le rapport au corps posait problème.

Voilà, on oriente les petites filles vers des instruments dits féminins et les petits garçons vers les cuivres, vers les percussions, etc.

Et ça, c'est gravissime parce que d'abord, c'est une question de représentation. Et puis, d'autre part, les conservatoires forment éventuellement les futurs professionnels ; de cette orientation

différenciée qu'on a des disciplines différenciées, se construisent les différentes orientations professionnelles pour les jeunes.

Du coup, aujourd'hui, dans les écoles de musique, on retrouve parmi les enseignants et formateurs, cette distribution genrée des instruments, c'est à dire que les profs de piano sont plutôt des femmes et les profs de percussions sont plutôt des hommes.

Le ministère de la Culture travaille énormément sur ce qui relève de son champ de compétence : les écoles d'enseignement supérieur, les conservatoires de musique et les écoles de théâtre.

(...)

Françoise demande des précisions sur l'éga-conditionnalité.

Participant 1 [00:25:14] Les propositions du rapport du HCE, on les a orientées en deux pôles.

Les propositions qui relèvent des professionnels, de nous en tant que professionnel, que qu'est-ce qu'on peut faire, nous ? Comment on peut agir, nous en tant que professionnel pour faire avancer l'égalité ?

Et puis des propositions pour les financeurs en montrant qu'agir sur l'égalité, c'est aussi tenir ces deux leviers.

Ce n'est pas que les financeurs, c'est aussi nous en tant que professionnels, parce que parce que les résistances auprès des professionnels demeurent parfois de façon très implicite.

Alors du côté des financeurs ?

Moi, j'ai particulièrement travaillé sur une question : la question de l'éga-conditionnalité.

J'avais vu dans les travaux du HCE, du Haut conseil à l'égalité, j'avais vu ce concept d'éga-conditionnalité.

C'est conditionner les aides publiques à une politique d'égalité. C'est à dire ? Dès que je donne 1 € d'argent public à une structure, je conditionne cet argent à une politique d'égalité.

J'avais vu ça dans les travaux du HCE à propos de politique sportive, pour faire connaître plus les clubs féminins aujourd'hui, pour valoriser le sport féminin.

J'avais vu ça à propos de pays au nord de l'Europe qui mettaient en place ces questions de conditionnalité.

Et je me suis dit mais pourquoi est-ce qu'on n'appliquerait pas l'éga-conditionnalité à la culture ?

Pourquoi est-ce que ce concept qui fonctionne ailleurs, on ne l'applique pas au champ culturel puisque c'est un champ qui est financé par de l'argent public ?

On est partis sur cette idée de comment faire de l'argent public pour la culture, un levier pour l'égalité. Et comment les financeurs, finalement, doivent créer des outils pour se fixer des objectifs de résultats.

C'est à dire ? Je donne de l'argent public, et je pose l'égalité comme un objectif à réaliser.

Après tout, les financeurs donnent bien des objectifs en termes d'éducation artistique, en termes d'implication territoriale, en termes de démocratisation auprès des publics.

Pourquoi est-ce qu'ils ne mettraient pas l'objectif d'égalité femmes / hommes comme objectif dans les conventions qu'ils signent avec les directeurs d'institutions culturelles ?

Et surtout, une fois que c'est intégré aux conventions qui lient l'État avec les structures culturelles, comment est-ce qu'on évalue ?

Parce que le problème en France, on n'a pas de culture de l'évaluation.

Dans le domaine culturel, l'évaluation, c'est un gros mot, c'est vulgaire de parler d'évaluation. Les directeurs d'institutions culturelles se considèrent encore, dans les grandes maisons, comme maîtres à bord et exonérés de rendre compte à la collectivité.

Je force un peu le trait, mais à peine, parce qu'effectivement les directeurs de CDN, des théâtres nationaux ou de tout ce que vous voulez, produisent des rapports, des bilans. Je force le trait en disant cela.

J'étais en fonction à la ville de Lyon pendant très longtemps. Je sais très bien comment on oriente des bilans. Je sais très bien comment on peut faire dire aux chiffres le contraire de ce qu'ils disent. Ils produisent des bilans mais pas sur la question de l'égalité parce qu'ils ne veulent pas la traiter.

Comment est-ce qu'on évalue et au terme de l'évaluation, comment est-ce qu'on oriente les budgets ?

Notre idée était de dire premièrement, on pose l'éga-conditionnalité comme un outil de politique culturelle. On fait rentrer ça dans les mœurs comme un outil de conditions de l'argent public.

Deuxièmement, on inscrit l'égalité femmes hommes dans les conventions d'objectifs qui lient l'État avec les établissements culturels qu'il subventionne.

C'est l'idée de compter, ce que disait Françoise tout à l'heure, on part toujours d'établir son diagnostic, on établit le diagnostic de la structure : L'Opéra de Paris, Le Musée d'Orsay, Je ne sais qui, Peu importe, on fait un diagnostic. La situation à neuf zéro en 2021. Voilà, où est ce qu'on en est de l'égalité ? Ou est-ce que j'en suis de l'égalité dans ma structure ?

Comment je peux progresser ? On a préconisé au HCE cinq points de progression par an et dix pour les structures qui sont particulièrement en retard.

C'est plutôt dans le domaine de la musique. Je rappelle qu'aujourd'hui en France, il n'y a toujours pas de femme chef d'orchestre.

En France, sur les 24 orchestres subventionnés, il y a toujours zéro femme qui dirige son orchestre.

Comme le disait Claire Gibault il y a quelques années et c'est toujours vrai, il faut qu'elle le crée, son orchestre.

Dans le domaine de la musique et de l'opéra, où on a particulièrement du retard, on a préconisé dix points d'évolution.

On fixe cinq points d'évolution par an et au terme de la convention, on fait le bilan.

Et si, au terme du bilan, on n'a pas rempli son objectif, il y a un malus. On applique un malus sur la subvention.

Partant du principe que c'est tellement honteux d'avoir un malus, d'être inscrit sur une liste du ministère de la Culture où on dit que telle structure a eu un malus parce qu'elle n'a pas appliqué sa politique égalité. C'est tellement honteux que tout le monde se débrouillera pour tenir l'objectif. On le sait très bien. C'est à dire qu'on parle de malus, mais on sait très bien que les malus ne s'appliqueront pas parce que tout le monde tiendra son objectif par effet d'entraînement. Et puis parce que professionnellement, c'est aussi aller dans l'air du temps. Voilà.

Participant 3 (Carole) [00:31:51] Une petite question : Cette proposition, vous l'avez déjà fait au HCE, est ce qu'il y a une date pour qu'elle rentre en application ?

Participant 1 (Anne) [00:32:03] Alors c'est une très bonne question. Parce que depuis, cette proposition, elle a été appliquée au domaine du cinéma, c'est à dire qu'elle fonctionne dans le domaine du cinéma. Je vais vous expliquer comment.

Mais on est toujours dans une lutte importante dans le domaine du spectacle vivant. Parce qu'il y a des résistances, mais qui sont incommensurables dans le domaine du spectacle vivant.

Les autres secteurs avancent. Le secteur du livre avance, le secteur du cinéma avance, il y a d'autres secteurs qui avancent. Alors le secteur du spectacle vivant est particulièrement réfractaire et on n'a pas réussi encore à faire appliquer l'éga-conditionnalités dans le secteur du spectacle vivant malgré tous nos efforts dans le domaine.

Participant 3 (Carole) [00:32:56] Quelle analyse vous faites? Pourquoi spécialement le spectacle vivant, il y aurait eu plus de résistance qu'ailleurs ?

Participant 1 [00:33:01] ce sont les points que j'ai développé en introduction, c'est à dire que c'est un secteur qui fonctionne en cercle clos, avec un système de cooptation au sein de réseaux très établis.

Les nominations théâtres nationaux, c'est trois fois trois ans, plus deux ans : maximum dix ans. Ça. C'est déjà un point important que le ministère arrive à faire à peu près respecter cette norme qui est écrite, qui est un décret.

Mais si tu veux, quand le directeur a fait ses dix ans, qu'est ce qui se passe ? Il ne sort pas du système. On lui confie un autre théâtre. Les mécanismes se reproduisent en permanence dans un entre soi masculin de cooptation.

Dans le domaine du spectacle vivant, l'âge de la retraite n'est pas du tout à 64 ans ou 62 ans. A 75 ans, combien de directeurs de théâtre dirigent encore ? À 70, on a vu Planchon, le chantre de la décentralisation, la figure tutélaire de la démocratisation culturelle restait jusqu'à un âge canonique.

On considère que l'artiste est omnipotent, tout résonne en entre-soi.

On l'a bien analysé à propos récemment de la nomination du nouveau directeur du TNP. Ça s'est fait en 2019, quand Christian Schiaretti, qui

était là depuis 17 ans, alors que je disais dix ans maximum. Il avait déjà fait sept ans de plus.

Pourquoi ? Parce que c'était Christian Schiaretti, etc. Une autorité, etc

Quand il a quitté, finalement quand on a réussi à lui dire, écoutez, au bout de 17 ans, il faudrait peut-être céder votre poste, qu'est ce qu'il s'est passé ?

Il y a eu un appel à projets, un appel à candidatures. Le ministère de la Culture aujourd'hui impose des « short lists » pour les recrutements qui sont paritaires ; c'est aussi réglementaires. Il y a un décret maintenant dans tous les recrutements, il faut que la short list de candidats / candidates soit paritaire. Ça, c'est le vœu, c'est l'objectif.

Résultat des courses pour le TNP, aucune candidature féminine.

On a dit aucune candidature féminine parce que finalement, aucune femme n'était en situation de pouvoir candidater à ce fleuron de la culture française.

On a essayé de comprendre pourquoi et on a regardé la programmation de Schiaretti.

Là aussi, je ne veux pas stigmatiser Schiaretti en particulier. Je pourrais prendre n'importe quel autre exemple parce que sur le plan artistique, il fait des très belles choses. Je ne stigmatise pas, mais j'observe.

On a regardé sa programmation au cours des cinq dernières années et on s'est rendu compte qu'il n'avait programmé que 15 % de femmes au cours des cinq dernières années.

Si je ne prends pas de femmes dans « mon » théâtre, je ne donne pas d'occasions à des femmes artistes de se familiariser avec un outil, avec une équipe technique, avec une équipe administrative, avec des publics, avec la presse, avec la critique.

Je ne donne pas aux femmes l'occasion de se frotter à cet exercice professionnel. Du coup, les femmes sont empêchées ensuite. Ne s'étant pas familiarisé avec un outil, elles s'auto-limitent.

Participant 3 (Françoise) [00:37:51] Il n'y a pas que ça. C'est que pour candidater, il faut avoir été coproduit par des grosses structures.

Françoise Barret ou Claire Péricard ne peut pas candidater. Il faut avoir un CV dont des coproductions avec des grosses structures.

Participant 1 (Anneà [00:38:09] C'est ce que je dis. Tu ne fais pas partie des 15 % qui ont été programmés. Voilà . tu n'es pas familiarisée avec cet outil, donc tu t'auto-limites.

Ce sont des mécanismes systémiques, parce qu'on programme les amis avec lesquels on produit les spectacles et ce sont des jeux de programmation.

Au HCE, on développe l'idée que les programmeurs ont un rôle essentiel aujourd'hui en France pour faire bouger les choses. C'est eux qui sont aux manettes pour faire changer les choses.

On développe aussi l'idée de mieux former les programmeurs, de les former à une culture de l'égalité, de les appeler à aller voir des spectacles de façon beaucoup plus large, de se déplacer, d'aller sur le terrain, de ne pas se contenter de programmer sur catalogue avec les collègues et les pairs.

On dit aux professionnels « vous avez un rôle en tant que programmeur qui est essentiel » et c'est sur ce segment d'activité professionnelle que l'on souhaite que soient portés les efforts. Parce que c'est là les enjeux. C'est sur la programmation, c'est qu'est-ce que je programme, qui je programme, et à quel endroit ?

Au TNP par exemple, les 15 % de femmes, est ce qu'elles étaient programmées sur le grand plateau ? Non, pas toutes. Elles étaient parfois programmées dans la petite salle.

Qui je programme, à quel endroit et avec quels moyens ; Quels sont les moyens de production que je donne aux équipes artistiques ?

Dans la DRAC Rhône-Alpes, les moyens de production donnés aux femmes sont de 24 % ; ça veut dire qu'ils sont de 76% pour les hommes.

Si je donne moins de moyens de production à des femmes, si elles produisent avec des budgets moins importants, c'est forcément des choix de répertoire avec moins de distribution, c'est forcément des formes plus légères puisqu'il y a moins de moyens avec des décors moins importants, moins prestigieux, avec des collaborations artistiques moins élaborées, parce que pas de fric pour travailler avec tel ou tel compère artistique...

24 % de moyens de production pour les femmes dans une région, ça signifie au final sur un plateau, pas les mêmes productions, pas les mêmes objets artistiques que l'on montre sur les plateaux.

Participant 3 (Anne) [00:41:27] Wilfried, tu veux poser une question?

Participant 4 [00:41:37] Oui merci, je cherche une solution.

C'est pour ça que j'ai voulu participer sur ma programmation, une toute petite programmation que je fais qui est très rurale. Et qui dit rural, dit homme et on me retoque dès que je présente un peu plus de femmes, on a tendance à me retoquer et sans que ce soit dit que c'est parce que c'est une femme. « Oui, mais elle fait moins rire. Oui, mais non. »

A chaque fois, je suis obligé de batailler.

C'est vraiment une toute petite programmation. Il y a trois conteurs qui participent et il faut qu'il y ait une aura nationale, il y a plusieurs critères. Je trouve que la solution, c'est que ce que tu as dit tout à l'heure, que ça rentre dans les objectifs. C'est ce que je vais essayer de faire, voir comment on peut inscrire dans les critères un objectif d'égalité. Je trouve ça désolant, car le choix ne devrait pas être là, mais dans la qualité, mais comme ça va toujours dans la même direction, il faut agir. « un homme est plus rigolo », c'est des retours que j'ai eus des équipes, et pas uniquement des anciens. C'est aussi chez les jeunes. Je trouve ça assez alarmant de voir que la jeunesse qui arrive maintenant, sans s'en rendre compte, elle met en place, aussi avec des femmes, le parti-pris de rire facilement de propos misogynes – si c'est quelqu'un de connu.

Participant 1 (Anne) [00:44:43] C'est intéressant.

Participant 3 (Françoise) [00:44:44] C'est vraiment ce qu'on s'est dit dès le départ à HF. On s'est dit, on ne va pas s'attaquer aux ayatollahs comme je les appelle, mais on va vraiment prendre le levier de la loi.

Voilà, la loi, c'est l'égalité. Et c'est pour ça que ce travail, on l'a fait dès le départ, avec d'abord les institutions parce qu'il leur fallait faire appliquer la loi puisqu'est normalement inscrit dans la Constitution un égal accès aux postes de responsabilité hommes et femmes.

Mais c'est vrai que ce que tu dis évoque aussi autre chose, c'est que c'est un millefeuille, c'est que c'est de l'intime au politique.

Alors Anne, je vais te laisser finir. Et puis après, je vais revenir sur l'aspect « conte » et le travail qu'on a fait avec la commission égalité

Participant 1 (Anne) [00:45:33] J'ai pratiquement terminé. Je peux peut être juste Wilfried te dire, oui, c'est vraiment fondamental ce que tu dis. Parce que, en fait, tu poses la fameuse question du talent. On programme au talent. On a travaillé avec une chercheuse qui s'appelle [Bérénice Hamidi-Kim](#) sur la question de la construction du talent.

Comment se construit le talent ?

Et elle nous a vraiment fait beaucoup progresser sur cette approche en déconstruisant cette question du talent.

Le talent, ce n'est pas génétique. Un homme ou une femme ne naît pas avec du talent. Ça, ça n'existe pas. Il n'y a pas le gène du talent.

Par contre, il y a quelque chose qui se construit. Le talent, c'est une construction sociale.

Aujourd'hui, qu'est ce qui construit le talent ? C'est un peu ce que je disais, c'est à dire la capacité à être programmé, la capacité à avoir des moyens de production, la capacité à jouer dans une grande salle, la capacité de jouer à un horaire correct, la capacité à être en contact avec une critique, avec des publics. C'est ça qui construit du talent.

C'est une construction sociale.

Et comme les femmes, on leur donne moins de moyens. C'est ce que je disais tout à l'heure. Eh bien, elles ont moins l'occasion d'être dans un processus d'élaboration de leur talent, parce qu'elles sont moins bien programmées, moins de moyens, etc.

Je pense que, à nos interlocuteurs qui nous disent non, on ne peut pas programmer untel parce qu'elle est moins je ne sais pas quoi ou trucmuche, on peut leur rétorquer cette idée là que : « donnons les moyens à une femme et elle aura l'identique capacité à développer son projet artistique. »

C'est vraiment un point important.

Je n'ai pas du tout parlé des violences sexuelles et sexistes, ni du matrimoine, ça fera l'objet d'autres rendez vous.

Et autrement pour conclure, parce que je ne veux pas vous inonder d'informations, l'idée, c'est que s'il n'y a pas une volonté du politique, que c'est vraiment une question de politique culturelle, s'il n'y a pas une volonté du politique avec l'application de ce principe d'éga-conditionnalité, de mettre ça dans les conventions, d'évaluer et de sanctionner s'il le faut. S'il n'y a pas cette volonté-là, on n'avancera pas.

Parce que nos directeurs d'institutions culturelles ne connaissent finalement que ça, c'est à dire le rapport de force et la contrainte. Ce n'est pas très glorieux de dire ça.

Mais je vais quand même finir par un propos un peu plus glorieux en vous disant qu'on a appliqué [l'éga-conditionnalité dans le cinéma](#) et ça a donné des résultats formidables.

En 2018, le ministère de la Culture a décidé d'appliquer l'éga-conditionnalité comme arme de dissuasion nucléaire.

Ils ont été malins, ils ont dit on mettra 15 % de bonus, ils n'ont pas parlé de malus, sur tous les films dont les équipes sont exemplaires. C'est à dire où il y a la parité dans les dix postes principaux réalisation, montage, scénario, directeur production, directrice production, chef op, etc.

Si dans les dix premiers métiers du film, il y a une parité hommes femmes cinq / cinq, on met 15 % de bonus du fond de soutien de l'Etat.

Ça a marché, ça a marché. C'est à dire que, en janvier 2019, un an après, il y avait 20 % de films qui avaient bénéficié de ce bonus.

Voyez que la politique parfois coercitive permet d'avancer et c'est ce que nous pensons pour le spectacle vivant, étant très en retard. C'est l'objet de notre lutte quotidienne autant dans les antennes de HF que au niveau du HCE.

Participant 3 (Françoise) [00:50:16] Merci Anne. Je vais reprendre un petit peu par rapport à notre monde du conte en remettant un tableau d'honneur à l'APACC. L'APACC et HF se sont créés à peu près au même moment.

L'APACC a participé à la rédaction du 1^{er} rapport du HCE.

A une des toutes premières assemblées générales de l'APACC, je suis intervenue pour présenter le travail d'HF. Et tout de suite, il y a trois ou quatre copines, dont Claire, qui sont venues me voir : « Il faut qu'on fasse quelque chose ». La [commission égalité](#) s'est créée tout de suite. On a commencé un chantier qui existe depuis dix ans, avec deux choses, une réflexion de fond parce qu'on est un monde d'artistes et de créateurs et d'auteurs, les conteurs interprètent des histoires. Et il y a eu un besoin d'organiser des colloques. Ces colloques sont disponibles à la fois sur le site HF Auvergne Rhône-Alpes et sur le site de l'APACC.

On s'est aussi très vite posé la question : il y a les chiffres du rapport Reine Prat, qu'en est-il de notre monde à nous ? Et ça, c'est [Marion Firecka](#), qui est sociologue, qui a fait [un rapport](#).

Je vais vous redire quelques éléments.

Ce rapport, il est paru en 2013 et il nous montrait que la situation était absolument la même dans le monde des contes et des conteurs et des conteuses que dans le monde du spectacle vivant en général.

Il y a 1235 spectacles qui ont été analysés.

Et Marion nous fait remarquer dans son chiffrage que sur ces 1235 spectacles, 52 % étaient racontés par des femmes et 48 % par des hommes. C'est à dire que nous sommes plus de conteuses professionnelles que de conteurs professionnels en France.

Mais la question du public se pose très, très, très vite.

Plus les âges avancent, plus on est un public adulte, plus on va avoir d'hommes qui seront programmés.

Pour un public de plus de douze ans, on est à 37 % de conteuses et 63 %, de conteurs.

Elle faisait remarquer aussi que, dans tout ce qui est de la toute petite enfance, il y avait beaucoup de conteuses, on était autour de 70%

Par rapport à la question du prestige, c'est à dire des lieux prestigieux ou par exemple, quand il y avait des conférences ou des formations, sur 23 conférences données lors de festivals (elle avait analysé une cinquantaine de lieux de festivals ou lieux de programmes qui programmaient régulièrement du conte) 7 seulement de ces conférences avaient été données par des femmes.

Dans les soirées de prestige de début et de fin, il n'y avait qu'un quart de femmes.

70% des stages étaient donnés par des hommes.

Vous voyez que dans notre petit monde, ce rapport, il a été fait en 2013.

On s'est posé la question au niveau de l'APACC et un peu aussi, je pense, au niveau du RNCAP, de voir comment éventuellement refinancer une étude. On s'est dit que les chiffres n'avaient pas du tout ou suffisamment peu bougé pour ne pas investir le peu de subsides que nous avons parce qu'on est encore plus pauvre qu'HF dans une étude qui nous redirait à peu près la même chose.

Claire remarque :

Je réalise en entendant que, en fait, c'est exactement en effet la reproduction de la société, parce que pour les enseignants et les enseignants, c'est la même chose. Plus on monte, plus il y a d'hommes. Ca nous renvoie complètement la question qu'une femme serait associée à la maternité et a quelque chose qui va vers les enfants. Parce que je me souviens, quand j'ai programmé avec Karine Mazel-Noury pendant plusieurs années le festival « Histoire commune » qui concerne quasiment toutes les bibliothèques du 93, toute l'année, on s'est posé la question tout de suite justement, de cette égalité de programmation et on ne s'y retrouvait pas. On a essayé de faire le maximum, mais, on demandait beaucoup plus de programmation pour les petits. Et on trouvait beaucoup de femmes. Et dès qu'on voulait trouver des hommes qui faisaient des spectacles pour les petits, on n'en trouvait pas. C'était toujours les cinq mêmes conteurs qui font des spectacles jeune public. On peut aussi se poser la question pourquoi les femmes conteuses feraient plus, produiraient plus et créeraient plus de spectacles petite enfance que les hommes. Il faudrait que ce soit elles qui répondent. Est-ce que les hommes conteurs ne se sentent pas capables ou n'ont pas envie de créer quelque chose pour les petits ? Et si c'est ça, pourquoi ? Est ce que ça reproduit ce qui se passe dans la société ?

Françoise répond à Claire : il y a aussi le fait que les femmes prennent l'espace qu'on leur donne. C'est à dire qu'on travaille là où on peut travailler. Et dans les remarques qu'on a faites aussi assez, très vite, quand on a commencé à travailler au niveau d'HF, c'est de se dire que les femmes sont très créatives.

C'est à dire ?

Elles inventent le lieu.

Claire Gibault, elle, a créé son opéra. Ariane Mnouchkine qui, elle, a la compagnie la plus subventionnée en France, a créé son théâtre et sa compagnie. Les femmes investissent les friches, les espaces alternatifs, ont inventé des collectifs. Elles ont inventé des choses dans l'espace qu'on leur laisse.

Et la petite enfance, c'est notre espace.

Voilà, puisqu'on a déjà cette place, on la prend, on ne va pas en plus la céder.

Ceci dit, après, il y a toute la question de la représentation, du prestige, que sans doute les garçons sont dressés à aller vers le prestige plus que les femmes, ça c'est aussi notre éducation profonde, culturelle.

Une étude avait été faite par une sociologue il y a quelques années concernant les écoles maternelles. Elle s'est mise au fond de la salle et elle a compté ce qui se passait. Combien de fois les filles et les garçons prenaient la parole. Elle s'est rendu compte que les garçons prenaient beaucoup plus la parole à l'école maternelle. Pourquoi? Pour plusieurs raisons :

La première raison, c'est que d'abord, l'instituteur, l'institutrice, interroge plus facilement un garçon qu'une fille.

Et la deuxième, c'est que la petite fille à deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans. Elle lève le doigt. Elle attend qu'on lui donne la parole. Et les garçons, ils la prennent parce que dès la petite enfance, on sait déjà qu'on n'éduque pas un petit garçon ou une petite fille de la même façon.

On est des êtres profondément culturels. Un garçon va vouloir prendre le devant de la scène. Il est éduqué à ça, il est préparé à cela. Alors qu'une petite fille, elle, est éduquée à attendre et à écouter les autres avant de prendre la parole.

Participant 4 (Wilfried) [00:59:32] Oui et en même temps je vais essayer de contredire un peu Claire pour faire avancer ma pensée. Moi je travaille avec des tout petits, tout petits, crèche, six mois, trois ans, des interventions en cycle de contes et spectacles.

Et quand je vais raconter là-bas, « ah ! c'est bien qu'il y ait un homme. »

Voilà, ça fait ça direct. Peu importe ce que je fais.

Et puis, ça m'a fait penser aussi le conte face aux autres disciplines, comment on pousse là où il y a de la place. Et moi, ça a été le cas, alors il n'y a pas eu beaucoup de conteurs dans les Pyrénées Orientales, il y a peu de dynamique au niveau départemental, tout simplement, c'est plus être face à d'autres disciplines. Ça fait 25 ans que je suis dans le département. A une époque, il y avait de la place pour le jeune public, j'étais là.

Maintenant, la place pour les jeunes publics a été prise par un festival « jeunes publics ». Beaucoup de compagnies de théâtre se sont créées à la suite de ça. Ils sont professionnalisés parce qu'il y avait des gros moyens départementaux là-dedans. Et donc, je suis allé chercher dans d'autres espaces l'endroit pour m'épanouir sans être à la recherche d'écraser pour pouvoir vivre.

Je pense que le côté du conte est aussi un espace où on arrive par dessous et on soulève l'histoire comme on peut, quelque chose d'assez maternant. Mais je me mélange un peu les pinceaux dans mon propos.

Mais c'était juste pour soulever le fait que même dans le jeune public, dans les tout petits, quand c'est un homme qui arrive, il a encore plus de

d'espace immédiatement. Même si c'est un espace qui n'est pas habituel puisque dans le département, il n'y a vraiment personne comme homme qui travaille pour les tout petits, tout petits, et en conte ; de suite, on m'ouvre les portes beaucoup plus grandes. En tous les cas, c'est un ressenti que j'ai, ce qui est bien pour moi comme ça, ça me fait travailler.

Participant 3 (Claire) [01:02:24] Moi j'ai été instit de maternelle alors ce que je veux dire, c'est que la discrimination, elle devient dans l'autre sens et que je me suis retrouvée en position d'être programmatrice en ayant toujours en tête cette question de l'égalité à programmer en priorité des hommes pour la petite enfance, pas en priorité, mais de les programmer de toutes façons ; parce qu'il y avait tellement de propositions de femmes que je me disais aussi « pour changer », ce que disait Anne. C'est à dire que pour pas toujours rester en vase clos, c'est à dire que si c'est que des femmes qui vont dans les crèches, on ne s'en sortira jamais. Il faut que ce soit mixte.

De fait, on s'est retrouvé avec Karine à programmer parfois des hommes dès qu'on en avait sous la main, pour la petite enfance, et je me disais dans ma tête, Flûte, c'est incroyable, c'est ce que dit Françoise, c'est à dire que c'est presque au détriment peut être d'autres femmes qui vont ramer de nouveau parce qu'elles sont plus nombreuses. C'est un cercle un peu comme ça qui tourne.

Françoise remarque : La discrimination, elle n'a jamais été qu'en faveur des hommes.

Dans la culture, la discrimination positive dans le domaine de la culture, les hommes se protègent. C'est à dire que bon, là, tu évoques ça, mais ça me renvoie au conservatoire où il y a la parité exigée au niveau des comédiens et des comédiennes qui rentrent dans les écoles nationales de théâtre.

Il y aurait beaucoup plus de filles, s'il n'y avait pas cette parité imposée pour un équilibre des rôles entre les hommes et les femmes dans les écoles de comédiens, de comédiennes. Il y a beaucoup plus de filles qui postulent.

Claire réagit : Ce n'est peut être pas là le débat, mais je me disais juste que ça serait intéressant qu'on réfléchisse que la spécificité du conte, on le dit tous, c'est qu'il y a une idée déjà du conte que c'est pour les enfants. C'est en train de changer parce que d'autres pratiques émergent. Mais c'est quand même globalement ça de se dire que c'est en général pour les enfants et bien automatiquement, ça renvoie aux femmes. C'est ça que je

veux dire. Ça voudrait dire que c'est pour la petite enfance . Et je voulais pas du tout dire que je pensais que les femmes n'avaient pas leur place là. Je voulais juste questionner les hommes, nos amis conteurs. Pourquoi ils ne prennent pas aussi cette place et qu'on ne partage pas toutes les places, les grands plateaux, les débuts et les fins de festival autant que les choses de la petite enfance.

Claire signale le projet éventuel de réunir des programmeurs pour parler de ça. C'est ce qu'on a essayé de faire quand on a fait le questionnaire avec Marion Firecka et qu'on l'a envoyé à 50 structures de conte. Et quand on leur a demandé ce qu'il fallait, on a eu aucune réponse. C'est ça, Françoise?

Françoise répond : Oui, c'est à dire qu'on a envoyé notre rapport avec un courrier explicatif et en disant qu'on serait heureux de pouvoir en discuter avec eux, ces 50 lieux de contes, de ce qui avait été analysé. On a eu une structure qui a répondu.

C'est vrai que depuis, pour revenir un petit peu au déroulé par rapport à l'Apacc et à la commission égalité, on a continué à avancer sur ces deux aspects.

D'abord, qu'est ce qu'on raconte, comme on le raconte? Comment le conte se situe dans l'histoire de la transmission, dans le matrimoine, etc. Et puis on a toujours essayé, en particulier Claire et moi, de pousser cet aiguillon en disant : « Mais qu'est ce qu'il en est des programmations ? » Bon, c'est vrai que dans l'APACC, ce sont des conteurs et des conteuses. Même si parmi les conteurs et les conteuses, il y a des doubles casquettes et des programmeurs comme Wilfried ou Mapie qui sont là aujourd'hui et qui se posent sans doute la question. Mais en tous les cas, on n'a jamais réussi à vraiment organiser et à interpeller les programmeurs. C'est vrai qu'on s'était toujours dit le RNCAP sera peut-être le partenaire pour arriver à construire ça.

Faisant maintenant partie du collège du RNCAP, on se repose la question. La difficulté du RNCAP aujourd'hui étant de rassembler plus largement des programmeurs sur cette question. Pour l'instant, on est des petites structures. Stéphane Jourdain devrait être là aujourd'hui. C'est génial, elle est programmatrice pour les Arts du récit en Isère, elle s'intéresse à ces questions. Peut être qu'on y arrivera, mais il faut qu'on puisse s'appuyer sur des programmeurs d'envergure pour pouvoir organiser quelque chose de fort. Il y a un effet d'entraînement et c'est vrai que le monde du conte aujourd'hui, comme le monde de la culture, c'est un petit monde avec des petits spectacles. 80 % de notre travail se fait dans des lieux non

identifiés. Les établissements scolaires, les crèches, les musées, dehors. C'est des lieux qui ne sont pas prestigieux. Très peu de lieux dans lesquels on tourne, sont des lieux prestigieux.

C'est vrai que c'est un monde qui est particulièrement fragilisé aujourd'hui et beaucoup de festivals disparaissent.

Cette question-là, du coup, elle devient un peu secondaire, c'est un peu problématique en tous les cas. Pourtant, on veut organiser un jour une grande journée de travail.

Parallèlement à ça, on a continué à travailler, organiser des colloques. Je vous ai mis des liens vers des outils de référence. Je vous invite vraiment à les télécharger et à les relire. Les quatre ou cinq colloques qu'on a faits avec des chercheurs, des universitaires, des témoignages qui sont vraiment des outils de travail et ce qui a permis au sein de l'APACC d'avoir vraiment, je pense, un éveil en particulier au niveau de qu'est-ce qu'on raconte et comment on le raconte : la question des stéréotypes dans les contes, on a eu des articles aussi avec La Grande Oreille. On a un héritage, un héritage qui nous a été transmis. Voilà comment on analyse, comment on raconte, comment Perrault avait tout un cercle de femmes qui faisaient des salons autour de lui et que c'est ces femmes qui ont collecté auprès des nourrices qui travaillaient dans les établissements et qu'on appelait ça les contes de la mère l'oie, puis les contes de Perrault. Et maintenant, on pense que c'est les contes de Perrault, alors que c'est des contes qu'il a collectés, c'est du matrimoine.

C'est vrai que cette question de la transmission féminine au sein de nos histoires aussi, c'est quelque chose qui est réfléchi au sein des membres de l'APACC. Et je trouve que ça, à ce niveau là, ça avance bien.

On a fait tout un travail aussi, sous l'impulsion aussi des conférences que nous a faites Jean-Loïc Le Quellec, en nous interpellant, en nous disant si on veut avoir accès à la parole des femmes et du matrimoine, des récits qui ont été portés par les femmes de manière orale dans les différents peuples du monde, il faut pouvoir mettre en valeur le travail des femmes anthropologues, puisque les sociétés traditionnelles sont basées sur la séparation des sexes et que les femmes anthropologues ont pu avoir beaucoup plus facilement accès à la parole et aux récits racontés par les femmes.

Mais que, comme dans tout ce système, ces femmes ont souvent été invisibilisées, leurs travaux ont disparu, ou alors ont été volés par les hommes aussi, comme Perrault, et accaparé par la parole masculine. Ça, c'est un chantier qu'on continue aussi à mettre en œuvre.

Et puis, depuis aussi deux ans, on travaille sur la question du langage épïcène, du langage inclusif, c'est à dire comment faire pour que nos héros soient aussi des héroïnes.

Comment raconter et arriver à ce que par notre langage, on ne projette pas, on n'accentue pas ces images stéréotypées qui sont véhiculées par les contes ? Comment on les déjoue, comment on les réorganise...

Voilà un peu ce que je voulais dire par rapport à nos différents chantiers.

Je ne sais pas s'il y a des choses qui veulent être ajoutées par Carole ou Claire par rapport à ça.

Je peux dire que pendant notre AG, on a eu une intervention [d'Eliane Viennot](#) qui était tout à fait passionnante parce qu'elle nous a fait remarquer que la langue française est une langue extrêmement genrée. C'est comme ça, c'est notre langue. Il y a des langues qui le sont beaucoup moins. Mais le neutre n'existe pas en français, un point c'est tout. On ne l'inventera pas.

Par contre, notre langue est une langue qui est très créative, très inventive et que notre charmante gente masculine, par le biais de l'Académie française, a masculinisé la langue, c'est à dire a interdit des formulations qui existaient avant. Ils ont interdit des mots comme par exemple le mot Autrice qui a été interdit par l'Académie française. Il y a des mots qui ont toujours été utilisés, peintresse, poétrice. Il y a des tas de mots qui existent, qu'on peut réutiliser.

Au niveau de la grammaire, le fait que le masculin l'emporte, n'est pas du tout quelque chose qui était systématique avant que ce soit imposé par l'Académie française qui a voulu anoblir notre langue et que, par exemple, on peut dire : « tu es malade, oui, je la suis, je la suis, je suis malade, je suis une fille, je suis, je la suis ».

Ou comment, au niveau des accords, il pouvait y avoir des accords de proximité ou des accords de majorité, que ces accords étaient tout à fait utilisés avant que l'Académie française n'impose le masculin qui l'emporte.

La langue, c'est quelque chose qui est souple.

Mme Viennot nous disait il faut réutiliser toutes les ressources qu'a la langue française dans cette capacité à jouer entre les genres. Pour le faire, l'oral est très très utile. On peut très bien au sein d'une phrase, on

s'en rend compte en tant que conteur, passer du singulier au pluriel, passer du masculin ou féminin.

L'oralité est beaucoup plus souple que l'écrit, ça sera beaucoup moins choquant à l'oral. Et cela nous permettra justement d'entendre des formulations différentes.

Petit à petit, ça les mettra dans le langage courant, comme l'utilisation de « iel » par exemple.

J'ai un spectacle pour les tout petits avec Isabelle Bazin ou on fait un bal à la fin. Et elle chante « Jean Petit qui danse ». Du coup, elle fait « Les enfants qui dansent et « iels ». Elle a chanté ça. Et pour l'instant, sur les représentations, jamais personne ne nous a fait la moindre remarque. Du coup, ça s'entend. Voilà.

Claire précise :

Mais bon pour ajouter pour moi, ce qui m'a frappé, c'est que Mme Viennot dit que la langue française à la base est égalitaire. D'ailleurs, elle ne parle pas de langue inclusive. Le langage inclusif, elle préfère dire langage égalitaire parce qu'elle dit justement ce que dit Françoise, c'est que, à travers le travail de sape de l'Académie française depuis 200 ans 250 ans, 300 ans, on a masculinisé la langue et comme je l'ai entendu plusieurs fois, eh bien à chaque fois qu'on dit qu'on va féminiser la langue, elle dit « Arrêtez de dire ça, on ne féminise pas la langue, on retrouve ce que c'était la langue française », et elle insiste beaucoup là-dessus parce que pour elle, c'est pour ça qu'il y a des gens qui s'excitent sur le langage inclusif comme si ça tombait du ciel alors qu'elle n'arrête pas de redire que ce n'est pas vrai, que c'est un travail qui a été fait pour masculiniser la langue.

Françoise poursuit :

Il y a un autre chantier aussi dont je n'ai pas parlé et qu'on développe au niveau de la commission égalité. Avec Anne Morel, Anne Morel qui est une des fondatrices d'HF, qui est en Charente et qui a plusieurs casquettes : comédienne, metteuse en scène, elle a aussi développé tout un champ de formation, en particulier des ateliers de formation, qu'elle appelle « de l'intime au politique » C'est à dire que justement, comment nous, on a des empêchements qui sont liés à notre histoire, qui sont liés à la culture, qui sont liés à la relation de violence.

Le monde dans lequel on rentre, nous, en tant qu'artiste, jeune comédienne ou conteuse rentrant dans cette profession, comme je disais, on est 50, 55 % de filles à sortir des écoles et on se retrouve dans un espace qui oscille entre 20 et 30 % de l'espace professionnel.

Il y a une double peine. C'est que non seulement on est plus nombreuses, mais en plus on a un plus petit espace et que cela c'est déjà très violent.

Je raconte souvent. Ça a été une grande violence pour moi de me rendre compte de ça quand je suis sortie des écoles, parce que je ne l'imaginai pas au sein de l'école, on était autant de filles que de garçons, On était autant valorisé en tant que fille ou garçon dans les salles d'école. Et puis tu sors, et voilà tu es face à un monde violent, il va falloir trouver ta place. Et puis, après, tous les empêchements personnels de se dire « Est ce que j'ai le droit? Est ce que je peux? »

Puisque nous sommes des petits conteurs avec des petits budgets dans des petits lieux, etc... Est ce que dans des petits espaces, dans les petits budgets, il n'y a pas au moins autant ou moins de talent que dans des grands espaces ?

Il faut se donner la force de croire en nos spectacles.

Ces ateliers diffusent bien au-delà de notre commission égalité, puisqu'il y a pas mal de membres de l'APACC qui souhaitent y participer, on démultiplie ces temps de travail avec Anne Morel.

Participant 1 (Mapie) [01:17:39] Juste quelques quelques mots pour témoigner, d'un parcours de compagnies au niveau de la lueur des contes. Parce que j'en assume la direction artistique depuis le début, il y a forcément un pôle féminin extrêmement important et il y a un trio de choc, notamment entre direction et administration, qui est absolument féminin.

Au niveau de l'équipe de conteuse/conteurs, il y a parité, ça a quasiment toujours été le cas ou en tout cas, il y a bien eu plus de Femmes que d'hommes et Je pense que c'est important.

Et puis on programme depuis 2005. Et là, je n'avais jamais fait attention au départ en disant mais alors? Ou est ce que j'en suis dans la programmation? Et j'avais fait le calcul. Et c'était une Programmation à peu près paritaire, autant de conteuses que de conteurs. Même avec un tout petit peu plus de conteuses.

Et pourtant, la programmation historique de la lueur des conte est une programmation adulte. D'abord.

Quand j'ai fait les comptes à ce niveau là, j'étais assez contente. Et ensuite, bien sûr, j'ai continué pendant un certain temps à y être attentive, jusqu'à ce que je m'aperçoive que plus ma conscience de ce qui se passait au niveau de la parité homme femme augmentait, plus j'avais envie de faire exploser ces lignes et plus j'avais tendance à programmer des femmes et à dire, après tout, Cela fait tellement longtemps que ça

dure, il faut un peu équilibrer la balance de l'autre côté, allons y gaiement, voilà. Après, c'est sûr que ce n'est pas toujours évident. Et aussi en fonction des envies de spectacle. Je pense qu'en ce moment. Le déséquilibre est un petit peu en faveur des femmes et c'est très bien. De toute façon, je pense qu'on s'en sortira vraiment le jour ou il y aura eu autant de présidentes de la République en France qu'il y a eu de Présidents. On en est encore loin.

Et juste. Une dernière chose pour corroborer ce que tu disais Claire, Et toi aussi Françoise, par rapport au jeune Public puisque petit à petit nous avons agrandi nos programmations. Et aussi créé un Festival qui est plus en direction du jeune public.

Et là, mais Je savais qu'il y avait Vraiment une inégalité hommes femmes dans ce domaine. Dans la prochaine Programmation du merveilleux festival, et c'est quasiment exclusivement féminin. Il y a un seul spectacle ou c'est un duo conteur/conteuse, Sinon, c'est que des femmes. Bon, ça s'est trouvé Comme ça cette Année. Ce n'était pas le cas l'année dernière, ni l'année d'avant. Mais, mais voilà. Et franchement, ce n'est pas un problème.

Je le revendique en tant que tel en tout cas.

Et puis dernière chose. Cette fois, je vais parler en tant que membre du collège du RNCAP.

Le RNCAP porte Un projet Qui s'appelle l'année du conte, ou plutôt une année pour conter, pour séparer l'art de conter et le conte, puisque tout le monde sait bien que les conteuses et conteurs content, avec un art à part entière, qui est vraiment différent des autres arts Qui n'est pas encore admis pour tout le monde et que les conteuses, conteurs, content bien sûr des contes, et heureusement, mais pas que.

Et voilà peut être qu'en préfiguration de cette année pour conter, il pourrait y avoir un travail de réflexion justement sur ce que vous soulevez, C'est à dire le conte associé à la petite enfance, associé aux femmes.

Ça pourrait être intéressant de lancer des réflexions et d'interpeller aussi les programmeurs et les programmatrices. Parce que Là, je me souviens avoir Défendu un projet de conventionnement à la Drac De ma région, En disant, Aux programmeurs qui étaient là Mais de toute façon, le conte, vous ne le programmez pas.

Et il y a eu un moment une Ouverture, ça a été « Ah oui, c'est vrai » et ça s'est très vite refermé. Voilà. Mais il y a du boulot, quoi. Et je pense que ce sont deux chantiers qui ont des Choses à faire en commun et des choses à répondre.

Claire reprend :

Pour rebondir sur ce que tu viens de dire, Mapie. Et sur l'illusion de l'égalité, je pense qu'on n'a pas le filtre, de se pencher là-dessus et de s'arrêter là-dessus? Parce que même nous, nous qui sommes à l'affût de ça, on peut des fois faire des erreurs, ne pas se rendre compte.

Je pense que ce qui sera important c'est que avec le RNCAP, ce serait juste simplement déjà qu'il y ait eu une prise de conscience de ça. Parce que je ne suis pas sûr que tout le monde l'ait.

Par exemple, un festival comme Vassivière : est ce qu'ils ont conscience que ce qu'ils ont déjà fait, ce travail de voir depuis le temps qu'il existe ou un autre? Ce n'est pas pour le nommer lui, ou un autre. Je ne sais pas s'ils ont cette conscience là, parce qu'une fois qu'on l'a eu, on ne peut plus passer outre.

Maintenant, moi, je vois tous tout le temps tout ça avec ce filtre là. Alors on peut être dans un extrême de dire que l'art n'a pas de sexe. Et puis il y a l'autre extrême dans lequel je suis un peu, c'est à dire je vois tout à travers ça, c'est à dire dès que je vois une programmation. Je me dis Oh la vache, ça y est, il y a encore très peu de femmes la dedans. Sincèrement, je pense qu'il y a des programmeurs, dans le milieu du conte, qui n'ont pas cette conscience. Ça paraît incroyable de dire ça, mais je crois quand même qu'on peut avoir un discours sur l'égalité et dans sa propre pratique, ne pas avoir pris en compte ça.

Françoise rebondit :

Peut être que l'art n'a pas de sexe, mais les conteurs, les conteuses, ont un sexe et on en revient à ce qu'on disait au départ. C'est aussi une question d'argent et de pouvoir. De pouvoir montrer ses créations, avoir accès à un public, pouvoir tourner ses spectacles, pouvoir les produire. Et ça, le fait qu'on évolue dans un plus petit espace et avec moins d'argent, c'est une injustice profonde.

Participant 2 (Ludmila) [01:27:07] Moi je voudrais revenir sur le langage. Aujourd'hui, on a programmé égalité homme / femme dans le spectacle vivant. C'était le thème du MAPs.

Est ce que, comme pour le conte, il n'y a pas à jongler un peu avec, avec les mots pour amener les gens à venir sur des MAPs ou sur des colloques, Sans les, Je ne sais pas comment dire sans les focaliser sur ce vocabulaire qui est parfois très militant.

Moi, je ne suis pas militante féministe. Je suis pas là dedans. Voilà, bien que le filtre de l'égalité dans la programmation de La Nuit du conte, je l'ai

depuis dix ans, c'est à dire qu'il y a à chaque fois moitié moitié de femmes. Ce n'est pas toujours facile.

Mais je me dis que peut être ce langage est tellement militant, il peut être très agaçant. Comme tu dis Claire, et effectivement il peut bloquer pour amener des gens à réfléchir là dessus.

Il faut réfléchir dans la manière de présenter les choses pour amener les gens à venir se poser ces questions là.

Il faut peut être qu'on réfléchisse à des formules pour ramener les gens, les programmeurs, entre autres, les compagnies. Parce qu'aujourd'hui on n'y est pas, on n'a jamais eu aussi peu de monde sur un MAPs qu'aujourd'hui.

Comment est-ce qu'on peut présenter la chose pour que les gens, tout d'un coup, soient confrontés au problème?

Je veux dire comme on jongle avec le mot conte aujourd'hui, on parle des arts du récit parce que c'est plus large. Il y a peut être aussi à trouver des formulations qui nous permettent de ramener du monde pour se poser et pour leur poser la question et pour réfléchir ensemble.

Participant 3 (Claire) [01:29:12] Moi, je trouve que c'est une vraie question très intéressante parce qu'en effet alors on pourrait s'énerver puis dire bon bah tant pis, c'est leur problème s'ils ne se sentent pas sollicités. Bon, mais ça va pas, on n'arrivera pas comme ça.

Mais c'est vrai que sans non plus, comment dire, gommer, parce que c'est un vrai combat, c'est vrai. C'est une vraie lutte, ce n'est pas la tienne, mais t'es sûrement sur d'autres fronts. Mais en tout cas, c'est en effet que les personnes puissent se sentir interpellées.

Moi, c'est vrai que c'est ce qui m'a frappée sur ce MAPs, c'est ce que je me suis dit : « ça y est une fois de plus, le fait d'avoir parlé égalité hommes femmes, on se retrouve à douze, dix femmes et deux hommes. Il y a Gilbert, on a vu son chapeau et son profil, on ne l'a pas entendu parler. Mais voilà. Et je me suis dit une fois de plus on retombe dans une représentativité. C'est vrai que c'est une vraie question ça. Comment on peut faire que les gens se sentent sollicités sans tout de suite se dire soit c'est pas mon affaire, soit ça me fait chier, soit encore... Enfin tous ces trucs de rejet, quoi!

Alors que comme on dit pour l'égalité, on est tous gagnants au bout du compte. Il y a Carole qui ne peut pas passer au micro et qui nous dit mais je suis tout à fait d'accord avec elle : « égalité hommes femmes, c'est agaçant ? Je ne vois pas comment dire la chose autrement. Je ne vois pas ce qu'il y a d'agressif là dedans. »

Participant 2 (Ludmila) [01:30:55] Alors je ne sais pas comment expliquer ça, mais bon, je pense que si on prend peut être le biais de la programmation, comment vous programmez à ce moment là? On peut amener la question de l'égalité hommes femmes, mais pas de peut être la poser directement sur la table. Là, les gens qui sont là, ce sont des gens qui s'y intéressent, ils sont sensibilisés et les autres qui sont pas là, c'est comment les sensibiliser. Autrement, on peut tenter peut être en partant de quelque chose de plus large. Qui serait la programmation? « Comment faites vous une programmation? » Et puis dans ce cas, dans cette question là, regarder s'il n'y a pas plus d'hommes que de femmes, sans effectivement aller tout de suite la dessus.

Participant 4 (Wilfried) [01:31:46] Moi, je sentirais bien un article à mettre en place dans une charte pour les proposer aux divers festivals. C'est à dire de participer c'est ce que vous venez de dire, parce que franchement, je suis loin de votre réflexion. Qu'on puisse proposer aux différents festivals, Voilà, on a un article dans lequel on pourrait mettre cette égalité hommes femmes. Qu'elle rentre dedans. Je vois par exemple, je fais partie de la commission de la CNFR, Confédération nationale des foyers ruraux, ou il y a plusieurs festivals ou on porte le conte de par l'éducation populaire.

Et je pense que si on commence à porter ce genre de charte sur laquelle ils peuvent s'investir ou pas, il y aurait déjà un document sur lequel ils pourraient s'engager.

J'avais un cheval de bataille. Il y a deux ans, c'était autour des journées professionnelles, de professionnaliser les personnes dans mes journées professionnelles, c'est à dire qu'ils doivent être rémunérés en tant que professionnel puisque ce sont des journées professionnelles de conteurs professionnels. Il n'y a pas de raison qu'ils ne soient pas rémunérés. C'est même aberrant au niveau légal.

Et donc il y a un petit texte qui a été écrit et qu'il faut faire tourner, simplement l'envoyer aux festivals et chacun signe pour sa place. S'il y a des personnes qui peuvent m'aider là dedans. Moi, je serais partant, si HF a une capacité de le mettre en place, de le porter.

Participant 3 (Françoise) [01:34:13] On a tout à fait des outils, on a fait signer des chartes, on a déjà des outils qui sont qui sont en place et qu'on pourrait tout à fait proposer.

Après c'est la question de la diffusion, notre capacité aussi d'atteindre les personnes quoi. Mais c'est vrai que c'est pour ça, on s'est dit le meilleur partenaire pour travailler et avoir accès aux programmeurs, C'est le RNCAP. C'est important qu'on travaille ensemble là dessus.

Participant 2 (Mimi) [01:35:01] Merci pour ce partage. Désolée d'être si peu nombreuses alors. Trois petits points, plutôt d'expérience personnelle et des remarques : pour le vocabulaire féminin ou féminisé, ou l'absence ou la disparition du vocabulaire, il y a l'exemple de Jean de La Fontaine qui, quand il a su que les encyclopédistes allaient éliminer certains mots parce que pas assez usité dans la langue française du moment, pour les sauvegarder, il les a introduits dans ses fables. Il s'est dit dans Les Fables, ces mots ne disparaîtront pas puisqu'il avait quand même une tribune assez, assez favorable. Et pour le coup, il a même inventé des mots, il a fait des barbarismes. A nous, peut être à moi d'utiliser des mots suffisamment fréquemment pour qu'ils aient une place dans le quotidien et dans le vocabulaire contemporain. Voilà, c'est ma proposition.

Depuis toute petite fille, Cette règle du masculin l'emporte sur le féminin, m'a offusquée, choquée, blessée. Et encore aujourd'hui, cela fait 50 ans que cette règle, je l'ai découverte à huit ans à l'école, cette règle me choque, me bouscule, m'agace. Je me dis que finalement, il pourrait y avoir des lieux d'expérimentation où le féminin l'emporte sur le masculin, c'est à dire que les hommes dans ces communautés là ou dans ces temps de réunion là puissent être confrontés quand on parle, à cet instant, on généralise sur un genre, on se pose la question Ah oui, est ce que c'est est ce qu'on a pensé à moi dedans?

En plus, je suis dans le milieu chrétien. Ou on dit que Jésus est venu pour sauver les hommes? Ah ben oui, mais et moi j'en suis un ? Les droits de l'homme sont devenus les droits humains. Mais les droits de l'homme? Ah oui, mais c'est pour moi aussi, Il y a toujours ce moment, cette fraction de seconde, j'ai toujours cette fraction de seconde où dire Ah oui, c'est pour moi aussi.

Alors, pourrions nous avoir des temps d'expérimentation? Par exemple à l'AG de l'APACC ? On va se faire une expérimentation pendant trois jours. Toute l'adresse à la société réunie sera féminine, sera au féminin et comment finalement chacun va expérimenter le fait que. Ah oui, mais ça s'adresse aussi à moi ?

Et je conclurai avec la devise française qui est Liberté, égalité, fraternité. Dans ma famille, il y a une fratrie que de sœurs. Et nous nous posons la

question de comment parler d'elle sans parler de fratrie, parce que la sororité, le terme n'est pas compris. Voilà, c'était mon intervention. Merci.

Participant 3 (Françoise) [01:39:05] Merci Mimi. Merci à Carole aussi de ce petit commentaire que je vous laisse lire dans la discussion. Gilbert, on va te laisser la parole et puis on ne va pas tarder parce que voilà, il est midi et c'est le temps qui nous était imparti.

Participant 5 [01:39:28] Parfait, oui. Désolé, je n'avais pas mis la caméra parce qu'elle n'était pas branchée et il a fallu que je vais farfouiller dans les fils pour le brancher quand je me suis senti appelé. Et puis je n'avais pas grand chose à dire de signifiant. En fait, c'est surtout ça. Une chose qui m'a surpris, c'est la définition du talent qui a été donnée vis à vis des programmations, ceux qui sont programmés, ce sont ceux qui ont du talent talent ou l'inverse.

Mais ça, c'est une version du talent qui est intéressante parce que je n'avais jamais vu ça comme ça. Pour moi, le talent, c'est quelque chose vis à vis du public, ce n'est pas vis à vis des programmeurs et c'est une autre façon de voir le talent.

Le talent, c'est composé de dons qu'on a au départ du travail et de l'expérience. Mais je n'ai jamais vu ça à l'aune de la programmation des uns et des autres, parce que je connais des artistes qui ont énormément de talent à mon avis, et qui sont programmés dans des toutes petites salles et qui n'ont pas de succès national. Le talent, je ne voyais pas ça comme pas bon. C'est intéressant.

Alors moi, je suis dans une association de conteurs. En ce moment, on a une cinquantaine de conteurs. Il y a moins d'un quart d'hommes. En fait, il y a beaucoup de femmes qui viennent dans les associations de conteurs et la proportion est la même au niveau du bureau. Et on n'a jamais fait de différence entre les hommes et les femmes. Vraiment, je n'ai pas cette perception là. Avant moi, C'était une présidente qui m'a cédé la place parce qu'elle partait en voyage et elle ne veut pas la reprendre maintenant. Mais il n'y a pas de blocage là dessus, c'est un hasard.

Et dans les ateliers, la répartition quand on va conter à droite et à gauche, c'est en fonction des disponibilités des répertoires des uns et des autres, puis des envies des uns et des autres, il y a plus de femmes du groupe qui sont programmées puisque elles sont plus nombreuses à la base.

Au niveau des contes pour enfants que vous avez évoqués, Moi, je fais très très peu de contes pour enfants parce que je trouve que ce n'est pas ma tasse de thé, ce n'est pas moi ce que j'aime. Non, peut être que c'est aussi

ça. Mais je connais aussi beaucoup de femmes de l'association qui n'ont pas envie de conter, spécialement pour les enfants non plus. Je n'ai pas trop d'avis, vous voyez, je n'ai pas grand chose à dire, mais je trouve en tout cas que les enfants, c'est plus dur dans la façon que j'ai de conter. Parce qu'on n'a pas les mêmes concepts, on n'a pas le même champ lexical, on n'est pas bon. Il faut se mettre à portée les enfants sans rabaisser l'histoire.

Et puis au niveau de la syntaxe? Masculin féminin? Là je suis désolé, mais j'ai appris ça à l'école quand j'étais petit et ça fait un sacré paquet d'années maintenant que je pratique comme ça. Ça va être très très dur de changer. Ou alors, il faudrait tout passer au féminin, mais je n'ai pas de réflexe du tout de mettre des formes inclusives. Je trouve que ça alourdit beaucoup, les « iels » je trouve que ça sonne bizarre, mais c'est une question d'habitude. Quand on a passé 60 ans à parler comme ça, on continue de parler comme ça. Peut-être que ça va évoluer au fur et à mesure que les gens, les jeunes, vont arriver. Mais c'est vrai que il y a quelques personnes chez nous qui essaient de mettre l'inclusif dans les communications, les mails, tout ça. Ça ne me dérange pas, mais bon.

Participant 3 (Françoise) [01:43:43] Gilbert, excuse moi, mais on va être obligé de te couper. Et de conclure

Alors c'est vrai que je ne sais pas l'association dont tu fais partie. Si vous êtes une cinquantaine, peut être que ce n'est pas que des conteurs professionnels. Les questions qu'on se pose, c'est la question des moyens de travail. Ce que voulait dire Anne quand elle a parlé du talent par rapport aux programmeurs, c'est que le talent peut s'épanouir quand on a des moyens de travail et quand on a besoin de vivre de ce métier, il faut pouvoir avoir de l'argent pour pouvoir travailler. L'argent est un outil et c'était aussi à ce niveau-là que c'était important. Bien sûr que ce n'est pas parce que t'es programmé que t'as du talent. Ça, je suis tous d'accord. Voilà.

Bon, eh bien écoutez, on va conclure.

Anne, Merci beaucoup de ton exposé qui est tout à fait pertinent et super intéressant. Je vous invite à aller sur les sites, je vous ai mis des liens pour avoir des éléments complémentaires et revenir et puis savoir que ces outils sont à disposition pour pouvoir en reparler et avancer.

Et puis superbe idée, Wilfried, de travailler sur une charte à proposer, à envoyer.

Je me rappelle qu'il y a quelques années, il y a un festival qui avait programmé une journée de réflexion, une table ronde sur « comment le conte, peut nous donner des solutions pour inventer le monde de demain ». C'était il y a deux ans ou trois ans. Avant la pandémie en tous les cas ; quatre hommes à la table pour en parler. Ça m'avait un peu choquée quand même.

Claire : voilà ce qu'on peut proposer : « comment changer le monde ». Et puis tout le monde viendra comme ça.

Françoise : Mais c'est vrai la question que posait Ludmila. Voilà, dès qu'on parle d'égalité, c'est agressif. C'est un sujet absolument violent et d'abord violent pour les femmes. Désolée, mais c'est comme ça et on est obligé de faire avec le fait qu'il n'y a que les femmes qui s'y intéressent et que dès qu'on en parle, on est des chieuses. C'est comme ça. Il faut qu'on assume, sinon on n'est plus féministe.

Claire : Françoise, Carole demande quel festival c'était ? (Françoise : je te dirai).

Merci à Anne et merci à tout le monde. Et on a du boulot, on va y aller. Allez à bientôt.